

H4 - Les difficultés de la monarchie sous Louis XVI

Tiers état	98 % de la population non noble ni cléricale et formant un ordre très divers : riche bourgeoisie urbaine, artisans, paysans...
Crise de subsistance	Incapacité à pouvoir satisfaire ses besoins vitaux.
Caricature	Dessin ou peinture qui déforme ou exagère certains aspects
(Disette)	Nourriture insuffisante au cours d'une période.
Droits seigneuriaux	Droits détenus par un seigneur et fondés sur des coutumes héritées de la période féodale.
Société d'ordre	Appelée aussi « société d'Ancien Régime », elle désigne la société jusqu'en 1789. Elle est fondée sur une division de la société en trois ordres aux droits inégaux.
Louis XVI	Roi de France de 1774 à 1792. Il appartient à la dynastie des Bourbons. En 1791, il accepte la constitution de la monarchie parlementaire. Il est guillotiné en 1793 pour haute trahison.
Etats généraux	Assemblée convoquée par le roi qui réunit les représentants des trois ordres du royaume.
Cahiers de doléance	Cahiers destinés au roi où sont consignés les vœux et les plaintes des Français.
Gabelle et taille	Taxe et impôt dus au roi.
Banalité et cens	Taxe et impôt dus au seigneur.
Dime	Impôt dû au clergé.